

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Répartition des points

| | |
|----------------|-----------|
| Dissertation | 10 points |
| Étude critique | 10 points |

Le candidat traitera un sujet de dissertation au choix parmi les sujets 1 et 2 ET l'étude critique de document(s). Il précisera sur la copie les numéros de sujets choisis pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1

Comment protéger et valoriser le patrimoine en France ?

Sujet de dissertation 2

La paix est-elle toujours un objectif atteignable ? Vous appuierez votre dissertation sur des exemples étudiés durant l'année.

Etude critique de documents : acteurs et usages de la forêt en France au XX^e-XXI^e siècle

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous identifierez les acteurs qui participent de la gestion de la forêt en France et expliquerez l'évolution de ses usages au XX^e-XXI^e siècle.

Document 1 :

« Créé pour mettre en place une politique sylvicole¹ productiviste, l'ONF a pu s'adapter à différentes missions, de la production de bois à la protection de l'environnement. [...] Actuellement, l'ONF prône une exploitation respectueuse des principes du développement durable garantissant un équilibre entre les besoins économiques et les impératifs écologiques, c'est-à-dire en préservant les ressources naturelles et la biodiversité sur le long terme tout en améliorant les conditions de vie des hommes. Pour les forestiers, cette nouvelle forme d'exploitation sylvicole s'impose d'autant plus à l'heure où l'on craint les destructions liées aux châblis² et les multiples transformations des écosystèmes provoquées par le réchauffement climatique (acidification des sols, baisse des ressources hydriques).

Les dernières tempêtes ont par exemple montré qu'il fallait rajeunir et diversifier les peuplements pour les rendre plus résistants. Cette réorientation de l'exploitation vers une forêt jeune, en pleine croissance, avec des cycles de production plus courts, s'impose aussi pour favoriser le stockage de gaz carbonique par les arbres, essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique.

À côté de leurs missions traditionnelles, les administrations forestières se sont vu confier une nouvelle tâche. Dès le début du XX^e siècle, le CAF, le TCF³, les sociétés d'excursionnistes et les compagnies de transports comme la [Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée] s'associaient au corps des Eaux et Forêts pour aménager les massifs et modeler les sites les plus prestigieux. A travers un réseau de chemins et de routes, de signalisations et de belvédères⁴, ces aménageurs se sont mis à faire du paysage un véritable spectacle aux points de vue remarquables par leur pittoresque et par leur charme. Pour augmenter « sensiblement la beauté naturelle » des espaces boisés du Midi, le service forestier a même introduit certaines essences : eucalyptus et mimosas.

Imaginée à la manière d'une peinture, la « nature » tant dans sa perception que dans sa réalisation, se parait de ses plus beaux atours dans une composition inédite [...] Il s'agissait de rendre le paysage [...] forestier plus beau tout en facilitant les nouveaux usages de la nature et des forêts pour les randonneurs, les cyclistes et les touristes, issus d'une bourgeoisie urbaine en mal de « nature ». Dans ce contexte d'augmentation progressive du temps de loisirs et du tourisme de masse, de valorisation des activités de « plein air » et de « nature », des progrès des modes de transport, on assiste à une démocratisation des usages ludiques de la forêt. »

Martine Chalvet, *Une histoire de la forêt*, Editions du Seuil, réédition de mars 2021

¹ : Sylvicole : forestière.

² : Châblis : arbre renversé à la suite d'un incident climatique (vent, neige, gel).

³ : CAF et TCF : Club alpin français et Touring Club de France, associations à caractère sportif et touristique. Le TCF a disparu en 1983.

⁴ : Belvédère : lieu aménagé dans le but d'admirer un paysage.

GRAND GUÉRET
Communauté d'Agglomération

L'Agglo présente
NOUVEAU
ouverture le 6 avril 2019

PARC AVENTURE
de **CHABRIÈRES**

Prenez de la hauteur
vers de nouvelles aventures
en forêt de Chabrières !

→ ENTRE LE PARKING
ET L'ENTRÉE
DU PARC ANIMALIER
DES MONTS DE GUÉRET
« Les Loups de Chabrières »

Horaires et tarifs :
www.sportsnature-montsdegueret.com
06 37 88 15 77

MONTS GUÉRET
STATION SPORTS NATURE

Tract publicitaire pour l'ouverture du *Parc Aventure de la forêt de Chabrières*, Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, 2019